

Caisse Privée Revenu fixe non traditionnel (Fermé aux nouvelles souscriptions)

Objectif de placement

La Caisse privée revenu fixe non-traditionnel (la « Caisse privée ») utilise une approche de multigestion afin de compléter votre portefeuille de revenu fixe traditionnel. Implicitement, la Caisse privée cherche à maximiser le rendement potentiel du segment des titres à revenu fixe peu importe l'environnement économique. Votre conseiller en placement peut vous remettre la politique de placement complète.

Détails du fonds :

Horizon de placement

Moins d'un an	Au moins un an	Au moins trois ans	Au moins cinq ans
---------------	----------------	---------------------------	-------------------

Volatilité du fonds

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevée	Elevée
--------	-----------------------	-------	----------------	--------

Investissement minimum initial :	5 000 \$
Investissements subséquents :	500 \$
Fréquence de distribution :	-
Prix par part :	9,40 \$
Date de création :	26 avril 2013
Indice de référence :	-
Gestionnaire de portefeuille :	-
Frais de gestion :	-

Combien cette Caisse privée coûte-t-elle?

Investissement

de \$1 à \$100,000 - 1.00%
de \$100,000.01 à \$250,000 - 0.85%
de \$250,000.01 à \$500,000 - 0.75%
de \$500,000.01 à \$1,000,000 - 0.70%
\$1,000,000.01 et plus - 0.65%

Répartition du portefeuille (% de l'actif net)



Principaux titres

	%
Fonds revenu fixe sans contraintes BNI	41,37
Fonds de revenu stratégique plus RP catégorie	20,44
Purpose Structured Equity Yield Portfolio II	14,93
Oaktree Strategic Credit Trust Fund	5,96
NBI Apollo Private Credit Fund	3,53
PIMCO Commercial Real Estate Debt Fund, L.P. 2	3,40
TPG Angelo Gordon Essential Housing Fund III L.P	2,82
Comvest Credit Partners VII, L.P	2,45
PIMCO Commercial Real Estate Debt Fund, L.P	2,33
Apollo Accord Offshore Fund VI, L.P	1,48

Répartition sectorielle

	%
Fonds négociables en bourse	41,15
Revenu fixe	37,28
Fonds commun de placement	21,28
Espèces et quasi-espèces	0,29

Rendements par année civile (%)

AAJ	2024	2023	2022	2021	2020	2019
2,27	5,47	8,57	-6,95	2,37	5,50	9,14

Rendements annualisés (%)

1 M	3 M	6 M	1 A	3 A	5 A	10 A	Créa.
0,10	1,77	1,22	4,26	4,91	3,10	3,21	2,53

Qu'est-ce qu'une caisse privée?

Une Caisse privée est un fonds d'investissement privé. Vous recevez des parts de la Caisse privée en retour de votre investissement. La valeur de ces unités est établie en fonction des investissements composant la Caisse privée. Cette dernière est gérée par un gestionnaire de portefeuille professionnel sur une base discrétionnaire.

Contenu

La Caisse privée obtient une exposition à la catégorie d'actif de revenu fixe en investissant dans des fonds sous-jacents gérés par des tiers. La Caisse privée cherche à protéger l'investisseur contre les taux d'intérêt, à apporter une diversification améliorée des risques, à profiter d'arbitrage opportuniste et avoir une courte durée. La Caisse privée peut détenir une partie de son actif en liquidités, en titres ou en fonds du marché monétaire pendant que le gestionnaire recherche des occasions de placement.

À qui s'adresse cet investissement?

À un investisseur qui :

- souhaite ajouter une composante non-traditionnelle à son portefeuille de revenu fixe
- est disposé à tolérer un niveau de risque faible.

Autres renseignements

Ce sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à l'entente de gestion discrétionnaire. Si vous désirez plus de détails, contactez votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale.

Question de fiscalité

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains et revenus générés par votre investissement. Le montant que vous devrez acquitter sera déterminé en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et du type de régime dans lequel se retrouve votre investissement, tel un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Il est à noter que si vous détenez votre investissement dans un compte non-enregistré, les distributions ou les gains réalisés devront être inclus dans votre revenu imposable, que ceux-ci soient versés, réinvestis ou courus.